



Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Restructuration des espaces sportifs Nord de Sélestat - Projet CHARLEMAGNE
Avenue du Docteur Charles Houillon - 67 600 SELESTAT

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Ville de SELESTAT

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

Marcel BAUER

RCS / SIRET

2 1 6 7 0 4 6 2 7 0 0 0 1 9

Forme juridique

Mairie

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Travaux, ouvrages, aménagements ruraux et urbains. 44. Equipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés. d) Autres équipements sportifs ou de loisirs et aménagements associés.	Le projet consiste en la restructuration et l'extension du gymnase existant KOEBERLE. Il s'agit donc d'un équipement sportif.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la rénovation et l'extension du bâtiment KOEBERLE, avec :

- La restructuration du bâtiment KOEBERLE : les deux gymnases (type A et type C) sont conservés, les espaces attenants existants sont restructurés (douches, vestiaires, rangements).
- La construction d'espaces complémentaires neufs : un espace d'évolution mixte d'environ 1550m² avec une tribune, un espace d'escalade d'environ 270m², un espace de combat d'environ 325m² avec une tribune.
- De deux salles modulables, approchant respectivement environ 200m² et 300m².
- D'une salle de billard, d'environ 250m².
- D'une salle de musculation d'environ 150m².
- Des espaces annexes et installations techniques nécessaires au fonctionnement de l'espace sportif (douches, vestiaires, rangements, bureaux, locaux techniques, espaces d'accueil).
- Les aménagements extérieurs correspondants, et notamment un parking de 57 places et un parking cycles, un parvis, une cour logistique et des espaces paysagers.

4.2 Objectifs du projet

L'espace sportif KOEBERLE est aujourd'hui utilisé par les associations mais également par les écoles. Les locaux sont vétustes et la configuration des locaux n'est plus adaptée aux besoins associatifs et scolaires. Il ne répond plus aux exigences environnementales et réglementaires actuelles et est énergivore.

La ville de Sélestat souhaite donc procéder à sa restructuration et son extension pour correspondre aux nouveaux besoins, tant programmatiques qu'environnementaux.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le site CHARLEMAGNE est actuellement composé :

- Du bâtiment de l'ancienne piscine, désaffectée en 2009. Ce bâtiment est destiné à être démolir. Il fait l'objet d'une Demande de permis de Démolir.
- Du bâtiment KOEBERLE, abritant deux gymnases (type A et type C), et les installations techniques nécessaires à son fonctionnement (douches, vestiaires, chaufferie). Ce bâtiment est conservé dans le cadre des travaux et fortement restructuré. La partie vestiaires est démolie.
- D'un plateau d'évolution avec pistes de course (4 couloirs), piste de vitesse (5 couloirs de 130m).
- De surfaces d'évolution extérieures pour la pratique du basket-ball et du handball.
- D'un sautoir en hauteur et une aire de lancer de poids à l'intérieur du plateau d'évolution.

Après démolition de la piscine, les travaux de restructuration et de construction pourront débuter sur le site affecté à l'opération (aux abords du bâtiment KOEBERLE, à l'Ouest de l'avenue du Docteur Charles Houillon / entrée actuelle et future du projet).

Les travaux se dérouleront en trois phases :

- PHASE 1 - Démolition de l'ancienne piscine et de la zone « vestiaires » de KOEBERLE. Construction de la grande salle, de la salle de combat, billard, espace escalade, vestiaires, salles modulaires.
- PHASE 2 - Restructuration du plateau sportif extérieur.
- PHASE 3 - Restructuration du gymnase type A et du gymnase type C de KOEBERLE.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les équipements prévus sont les suivants :

- une grande salle pour la pratique de l'EPS par les élèves du secondaire et du primaire, pour la pratique sportive et associative et l'entraînement de compétition de haut niveau. Utilisation par les lycées KOEBERLE et SCHWEISGUTH, le collège BEATUS RHENANUS, les école du Centre et Saint-Foy. Utilisation par les associations sportives locales. Tous sports d'équipe et de ballon (espace d'évolution 32x48m, hauteur libre 9m, gradins 500 places assises).
- un espace d'escalade pour la pratique scolaire et associative de l'escalade (hauteur libre 13m, niveau régional).
- un praticable de combat pour la pratique scolaire et associative. Tous sports de combat et notamment : judo, lutte, acrosport, karaté, gym douce, cross training... (espace de pratique 19x17m, hauteur libre 3m).
- un complexe KOEBERLE pour la pratique de l'EPS des élèves du secondaire, pour la pratique sportive et associative et l'entraînement de compétition de haut niveau. Basketball, handball, volley-ball (interrégional N3, pratique jusqu'à N1), badminton, tennis de table, gymnastique rythmique.
- des espaces d'évolution extérieurs pour la pratique de l'EPS pour les élèves du secondaire et du primaire et pour la pratique associative par les clubs sportifs locaux. Athlétisme, handball et basketball.
- un parking pour les utilisateurs et une cour logistique.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à une Demande de Permis de Construire.

Le projet est soumis à une Demande de permis de Démolir pour l'ancienne piscine et les vestiaires de KOEBERLE.

De plus, le projet est soumis à une déclaration au titre de la Loi sur l'Eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Largeur du Nord au Sud	95 mètres
Longueur d'Est en Ouest	102 mètres
Hauteur	+14,50 mètres
Emprise au sol	6200 mètres carrés
Surface utile	6635m ²
Surface dans oeuvre	7982m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Avenue du Docteur Charles
Houillon D258 - 67600 SELESTAT
-
Section 10
Parcelles n°446, 178, 179k et 180
-
Superficie 47046m²

Coordonnées géographiques¹

Long. 07 ° 45 ' 78 " 09 Lat. 48 ° 26 ' 35 " 26

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Sans objet

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Sans objet.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se situe dans un périmètre de 500 mètres de bâtiments classés et inscrits (site inscrit : ensemble urbain formé sur la commune de Sélestat). Le permis de construire sera soumis aux prescriptions particulières de l'ABF.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risques Naturels : Inondations : commune soumise à un Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) et à un Plan de Prévention (PAPI). Risque sismique : 3 - modéré (pas de plan de prévention). Potentiel radon : faible (catégorie 1). Retrait gonflement des sols argileux : aléa faible. Risques Technologiques : Installations classées recensées dans un rayon de 1000m : 1. Installations rejetant des polluants dans un rayon de 5000m : 10 (pas de plan de prévention des risques technologiques).
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Secteur d'information sur les sols recensés dans un rayon de 1000m : 2. Sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 500m : non. Anciens sites industriels recensés dans un rayon de 500m : 11.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport des matériaux de construction de toute nature nécessaire à la construction du projet.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière, énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de plan de prévention des risques technologiques.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risques Naturels : Inondations : commune soumise à un Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) et à un Plan de Prévention (PAPI). Risque sismique : 3 - modéré (pas de plan de prévention). Potentiel radon : faible (catégorie 1). Retrait gonflement des sols argileux : aléa faible.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le gymnase KOEBERLE est un ERP de type X (activités sportives). Le projet est un ERP de type X (activités sportives), avec des activités de type L (salles à usages multiples). L'effectif du public admis est augmenté (1474 personnes). Les déplacements et trafics à proximité peuvent s'en trouver modifiés.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet respectera la réglementation acoustique en vigueur.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux usées et eaux vannes (tout-à-l'égout).
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Absence d'effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le projet devrait être dispensé d'une déclaration environnementale ; en effet, il s'agit d'une restructuration et d'une extension d'un bâtiment existant et la destination du nouveau bâtiment est inchangée. Seul l'effectif du public admis augmente ; il est proposé de classer le projet en deuxième catégorie seulement (effectif inférieur à 1500 personnes).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

SELESTAT

le, 28 janvier 2022

Signature



Le Maire

Marcel BAUER

